



PRIX JEUNES TALENTS FRANCE
EN PARTENARIAT AVEC



FOIRE A QUESTIONS DU PROGRAMME JEUNES TALENTS FRANCE L'ORÉAL-UNESCO *POUR LES FEMMES ET LA SCIENCE*

Sommaire

I – Eligibilité.....	2
Suis-je éligible au programme ?	2
II – Disciplines scientifiques	3
Pour quelles disciplines scientifiques le programme est-il ouvert ?.....	3
III- Formulaire de candidature	4
Où dois-je remplir ma candidature ?.....	4
Mon dossier de candidature reste-t-il confidentiel ?	4
IV – Dotation	5
Dans quel cadre puis-je utiliser la dotation ?.....	5
V- Lettres de recommandations.....	6
Quelles lettres de recommandations doivent figurer dans mon dossier ?	6
Où dois-je soumettre mes lettres de recommandations ?.....	6
VI- Publications	6
Combien de publications doivent figurer au sein de mon dossier de candidature ?.....	6
Je n'ai pas encore de publication, que puis-je soumettre à la place ?.....	6



PRIX JEUNES TALENTS FRANCE
EN PARTENARIAT AVEC



I – Eligibilité

Suis-je éligible au programme ?

Le programme est ouvert aux doctorantes et aux post-doctorantes poursuivant leur recherche scientifique dans l'un des domaines cités en annexe du règlement, ci-après.

Pour les doctorantes, le programme est ouvert aux candidates :

- De toute nationalité, inscrites dans une école doctorale française et réalisant leur doctorat dans un laboratoire de recherche en France métropolitaine ou dans les Outre-mer,
- Etant au moins en 2^{ème} année de thèse.

Pour les post-doctorantes, le programme est ouvert aux candidates :

- De toute nationalité, réalisant leur post-doctorat dans un laboratoire de recherche en France métropolitaine ou dans les Outre-mer.
- Ayant soutenu leur thèse après janvier 2020 (c'est-à-dire il y a 5 ans, maximum). Si la post-doctorante a un ou plusieurs enfants, cette date limite est avancée d'une année par enfant (par exemple, pour 2 enfants l'année maximum de soutenance passe de 5 à 7 ans).
- Ayant commencé leur post-doctorat au plus tard à la date de la fin de l'appel à candidature.
- N'ayant pas de poste permanent avant la cérémonie de remise des Prix.

Je suis doctorante, mais je soutiens ma thèse au cours de l'appel à candidature (de janvier 2025 à février 2025), puis-je postuler ?

Oui, vous devez cependant postuler dans la catégorie « post-doctorante » et proposer un nouveau projet de recherche spécifique et différent de votre projet de thèse.

J'ai déjà postulé l'année dernière, puis-je candidater à nouveau ?

Oui, vous pouvez candidater plusieurs années consécutives. Seules les candidates ayant déjà reçu un Prix L'Oréal-UNESCO *Pour les Femmes et la Science* ne sont plus éligibles.



PRIX JEUNES TALENTS FRANCE
EN PARTENARIAT AVEC



Y-at-il un âge limite pour candidater au programme ?

Il n'y a pas d'âge limite pour candidater au programme.

Je suis en train de candidater à un autre programme national, puis-je également candidater au programme Jeunes Talents France ?

Oui, vous pouvez. Cependant, vous ne pourrez recevoir qu'une dotation, et donc être bénéficiaire d'un seul programme.

Je suis actuellement en poste d'ATER (Attaché.e temporaire d'enseignement et de recherche), puis-je postuler ?

Oui, les postes d'ATER rentrent bien dans la catégorie post-doctorante.

J'ai eu des problèmes de santé/j'ai eu un enfant, ce qui a retardé ma carrière de N mois, suis-je encore éligible ?

Oui, n'hésitez pas à détailler cela dans la rubrique dédiée « Documents justificatifs » « Autres expériences ou événements ayant impacté votre parcours » du formulaire.

Si vous êtes « post-doctorante », nous vous invitons à vous référer à la question « Suis-je éligible au programme » pour avoir plus de détails sur les modalités d'éligibilité.

II – Disciplines scientifiques

Pour quelles disciplines scientifiques le programme est-il ouvert ?

Le programme identifie et récompense de jeunes chercheuses talentueuses dans les domaines suivants des sciences exactes :

- Sciences de la vie et de l'environnement,
- Sciences de la matière,
- Mathématiques, informatique et sciences de l'information,
- Sciences de l'ingénieur et technologiques.

Liste complète en annexe du règlement du programme.



PRIX JEUNES TALENTS FRANCE
EN PARTENARIAT AVEC



Mon sujet de recherche est à l'interface entre plusieurs disciplines scientifiques, puis-je candidater ?

Oui, vous pouvez candidater. N'hésitez pas à détailler l'interdisciplinarité de votre recherche à même le questionnaire de candidature : des espaces dédiés vous le permettent.

La description des travaux de recherche demandée dans le questionnaire de candidature porte-t-elle sur les travaux de thèse, post-doctorat, ou bien un autre sujet ?

Si vous candidatez en tant que doctorante, il s'agit de vos travaux dans le cadre de votre thèse.

Si vous candidatez en tant que post-doctorante, il s'agit de vos travaux dans le cadre de votre post-doctorat.

III- Formulaire de candidature

Où dois-je remplir ma candidature ?

Les dossiers de candidature se font par les candidates elles-mêmes et uniquement à travers la plateforme en ligne : www.forwomeninscience.com. Aucun dossier envoyé par e-mail ne sera accepté.

Le dossier de candidature doit être rédigé intégralement en français (seules les lettres de recommandation peuvent être rédigées en anglais).

Les dossiers incomplets ou reçus après la date limite ne seront pas pris en considération.

Mon dossier de candidature reste-t-il confidentiel ?

Oui, nos expert.e.s et jury sont soumis.e.s à une politique de confidentialité des données, lorsqu'ils(elles) s'engagent.

Concernant le CV, attendez-vous un CV professionnel incluant les expériences professionnelles, ou un CV scientifique détaillant les publications, communications, et enseignements ?

Nous attendons un CV détaillé de 1 à 2 pages maximum comprenant la(les) formation(s), les expériences professionnelles, les actions de vulgarisation, les engagements de la



PRIX JEUNES TALENTS FRANCE
EN PARTENARIAT AVEC



ACADÉMIE
DES SCIENCES
INSTITUT DE FRANCE



candidate, etc. Vous pouvez donc inclure les publications, communications et enseignements à condition que cela tienne dans le nombre de pages indiqué.

IV – Dotation

Dans quel cadre puis-je utiliser la dotation ?

Le paiement des dotations est versé directement aux Jeunes Talents par la Fondation L'Oréal après la Cérémonie de remise des Prix, et après avoir reçu les documents originaux nécessaires pour le transfert bancaire. Celle-ci est personnelle et chaque bénéficiaire devra se renseigner sur la fiscalité liée à cette dotation. Il n'y a pas de durée limitée pour son utilisation tant que celle-ci reste dans le cadre des travaux présentés dans le dossier. Elles sont cumulables avec d'autres allocations : autres donations, prix, salaire et financements de doctorats et post-doctorats.

Voici quelques exemples d'utilisation de la Bourse :

- Déplacements en France ou à l'étranger pour rencontrer des expert.e.s ou créer des collaborations.
- Financement pour assister à des conférences, congrès, formation/acquisition de connaissances, création d'un business plan etc.
- Financement pour des gardes d'enfants pour pouvoir assister à des conférences et congrès par exemple.
- Achat d'articles scientifiques.

Puis-je utiliser la dotation pour acheter du matériel de laboratoire ?

Vous pouvez utiliser la dotation pour toutes dépenses qui rentrent dans le cadre de vos travaux de recherche – celui que vous soumettez au programme – tant que cette dépense est à votre nom (et non celle de votre laboratoire de recherche).

La dotation peut-elle servir de salaire pour mon assistant.e de recherche ? Ou bien pour rembourser mon prêt étudiant ?

La dotation ne peut pas servir de salaire pour vous, ou toutes autres personnes que vous souhaiteriez embaucher. Elle ne peut pas non plus servir pour rembourser votre prêt étudiant.



PRIX JEUNES TALENTS FRANCE
EN PARTENARIAT AVEC



Quand vais-je recevoir la dotation ?

Vous serez informée courant juin si votre dossier a été sélectionné, et vous recevrez votre dotation courant septembre.

V- Lettres de recommandations

Quelles lettres de recommandations doivent figurer dans mon dossier ?

En tant que doctorantes, sont obligatoires :

- Une lettre de recommandation du (de la) directeur(trice) de thèse,
- Lettre d'un pair dans le domaine de recherche de la thèse et/ou du projet postdoctoral (qui ne fait pas partie de l'environnement proche de la candidate).

En tant que post-doctorantes, sont obligatoires :

- Une lettre de recommandation du (de la) directeur(trice) du laboratoire actuel,
- Lettre d'un(e) pair(e) dans le domaine de recherche de la thèse et/ou du projet postdoctoral (qui ne fait pas partie de l'environnement proche de la candidate).

Où dois-je soumettre mes lettres de recommandations ?

Vos lettres de recommandations doivent être soumises avec l'intégralité de votre dossier sur la plateforme de candidature au niveau des documents justificatifs.

VI- Publications

Combien de publications doivent figurer au sein de mon dossier de candidature ?

Chaque candidate doit transmettre une liste de ses publications (des plus récentes aux plus anciennes) :

- pour les doctorantes : les 2 publications (article, brevets, communications orales, posters...) publiées ou en cours de publication.



PRIX JEUNES TALENTS FRANCE
EN PARTENARIAT AVEC



- pour les post-doctorantes : les 2 publications (publications scientifiques, brevets...) les plus importantes.

Pour chaque publication, il est demandé de réaliser un résumé clair et concis. Si possible, transmettre un lien d'accès vers une archive ouverte.

Je n'ai pas encore de publications, que puis-je soumettre à la place ?

Si vos publications sont en cours, n'hésitez pas à soumettre un brouillon ou toutes ébauches de publications qui appuieraient votre candidature.